

**COOPÉRATION TCHAD-UNION EUROPÉENNE**



***« Appui à la mise en place et au développement de l’Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière-OVPCDP »***

***Contrat de Subvention N° FED/2021/426-903***

***Coordination Nationale***

**ANNEXE II : TERMES DE RÉFÉRENCE**

**POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU CABINET** **EN ELABORATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

**Le Consortium ENA-CERGIED-CRASH, dans le cadre du projet « Appui à la mise en place et au développement de l’Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière (OVPCDP) » recrute un (e) Consultant (e) individuel ou un cabinet chargé (e) d’élaborer les textes administratifs et financiers de l’OVPCDP.**

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES 3

1.1. Pays partenaire 3

1.2. Pouvoir adjudicateur 3

1.3. Informations utiles concernant le pays 3

1.4. Situation actuelle dans le secteur concerné 3

1.5. Programmes connexes et autres activités des donateurs 3

2. OBJECTIF, FINALITÉ ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS 4

2.1. Objectif général 4

2.2. Finalité 4

2.3. Résultats à atteindre par le contractant 4

3. HYPOTHÈSES ET RISQUES 4

3.1. Hypothèses sous-tendant le projet 4

3.2. Risques 5

4. CHAMP D'ACTION 5

4.1. Généralités 5

4.2. Activités spécifiques 6

4.3. Gestion du projet 6

5. LOGISTIQUE ET CALENDRIER 6

5.1. Lieu(x) d'exécution 6

5.2. Date de commencement et période de mise en œuvre des tâches 7

6. EXIGENCES 7

6.1. Personnel 7

6.2. Bureaux 7

6.3. Moyens à mettre à disposition par le contractant 7

6.4. Équipement 7

7. RAPPORTS 7

7.1. Exigences en matière de rapports 7

7.2. Présentation et approbation des rapports 8

8. SUIVI ET ÉVALUATION 8

8.1. Définition d'indicateurs 8

8.2. Exigences particulières 9

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Pays partenaire

Tchad

## Pouvoir adjudicateur

Le Consortium ENA-CERGIED-CRASH

## Informations utiles concernant le pays

Le Tchad est un vaste territoire partagé entre le monde arabo-musulman et l’Afrique centrale. A l'instar d’autres pays de la sous-région et ceux de l'espace G5 Sahel, le Tchad traverse une situation sécuritaire particulièrement difficile. Depuis les années 1960, période de l’indépendance du Tchad, son histoire est jalonnée par de nombreuses crises qui l’ont entrainé́ dans des conflits de tous ordres : politique, sécuritaire et socioéconomique. Des crises qui se sont poursuivies au fil des années, avec la formation des groupes armés. Les troubles en Lybie, en RCA et au Soudan mais aussi la survenance, depuis le Nigeria, du groupe Boko-Haram autour du Lac Tchad, ont porté un coup fatal à un pays qui abritait déjà des réfugiés du Darfour et de Centrafrique, réfugiés tant climatiques que politiques.

Le Tchad est peuplé d’environ 16 millions d’habitants dont 70% n’ont pas accès au système éducatif formel et vivent sous le seuil de la pauvreté avec moins de 2 dollars américains par jour. Ce qui place ce pays à la 187ème place sur 189 pays selon le rapport sur le Développement Humain 2020.

## Situation actuelle dans le secteur concerné

L’on constate une dégradation du système de sécurité intérieure au Tchad, marqué par une forte culture militaire, plus tournée vers la protection de l’Etat que sur celle des citoyens et de leurs biens. Le climat d’insécurité est largement soutenu par le contexte général d’impunité et d’inefficacité de la chaîne pénale. Par conséquent, l’éthique et la déontologie qui devraient guider les actions des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) ne sont pas souvent respectées, laissant place à toutes formes de dérives sécuritaires. Ceci crée souvent des rapports de tension et de conflits entre les FSI et les populations. Par ailleurs, le secteur de la sécurité reste un domaine qui absorbe une part budgétaire importante de l’Etat, mais qui malheureusement peine à prouver son efficacité sur le terrain.

Les enjeux sécuritaires au Tchad sont tels qu’un programme spécifique, le Plan National de Sécurité Intérieure (PNSI), a été élaboré en 2014. Le PNSI a permis de déterminer onze (11) priorités dont la lutte contre le crime organisé, la gestion efficace des frontières, la lutte contre la corruption, la lutte contre le terrorisme, etc.

Parallèlement au PNSI, il y’à lieu de mentionner le Projet d’Appui à l’Amélioration de la Sécurité Intérieure au Tchad (PAASIT) qui est un projet s’inscrivant dans le Programme Indicatif National (PIN) du 11ème Fonds Européen de Développement (FED). Ce projet vise à dissiper le climat général d’impunité et d’insécurité par la régulation de l’institution de sécurité et un cadre opérationnel efficace selon trois axes d’appui en ligne avec les objectifs prioritaires du Plan national de sécurité intérieure (PNSI) qui sont : la gouvernance de la sécurité, le renforcement des compétences des forces de sécurité intérieure et l’amélioration des relations entre population et FSI.

## Programmes connexes et autres activités des donateurs

L’action est le prolongement du Projet d’Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure (PAFSI) qui a permis de faire le plaidoyer pour la création d’un Observatoire à caractère public. Le PAFSI a conduit à la réalisation de l’étude de faisabilité de la création d’un Observatoire de la Violence, de la prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière (OVPCDP), qui s’est déroulée de décembre 2014 à février 2015. Le Projet d’Appui à l’Amélioration de la Sécurité Intérieure (PAASIT) a permis la matérialisation de l’Observatoire à travers l’adoption d’une loi et de son décret d’application et de fonctionnement.

# OBJECTIF, FINALITÉ ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Pour répondre à cette situation, le Consortium ENA-CERGIED-CRASH grâce à la subvention de l’Union Européenne à travers le « Projet d’Appui à l’Amélioration de la Sécurité Intérieure au Tchad (PAASIT) », propose la mise en place et le développement d’un Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière (OVPCDP). L’objectif visé par l’Observatoire est de livrer aux autorités étatiques, partenaires, chercheurs et au grand public en général, des informations et données statistiques et qualitatives sur la criminalité, la violence et la déontologie policière, qui permettront aux autorités étatiques de réorienter certaines politiques ou mesures en matière de sécurité, le cas échéant, et aux partenaires de formuler de nouveaux projets. Le Tchad disposera ainsi d’une institution capable de mener des recherches sur ces thématiques.

## Objectif général du marché

Accompagner techniquement et opérationnellement le développement de l’Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière (OVPCDP), en élaborant les documents administratifs et financiers nécessaires au fonctionnement de l’institution.

## Finalité

Le présent marché poursuit les finalités suivantes :

* Rédiger le règlement intérieur et le manuel de procédures administratives, contractuelles et financières de l’Observatoire ;
* Former le personnel de l’Observatoire aux procédures administratives, contractuelles et financières de l’institution ;
* Elaborer le plan d’action triennal de l’Observatoire [objectifs spécifiques, modèle économique pour la gestion autonome de l’Observatoire, orientation stratégique des activités…] ;
* Concevoir un plan de travail opérationnel et appuyer l’élaboration du budget annuel de l’Observatoire.

## Résultats à atteindre par le contractant

* Le règlement intérieur et le manuel de procédures administratives, contractuelles et financières de l’Observatoire sont rédigés ;
* Le personnel de l’Observatoire est formé aux procédures administratives, contractuelles et financières de l’institution ;
* Le plan d’action triennal de l’Observatoire [objectifs spécifiques, modèle économique pour la gestion autonome de l’Observatoire, orientation stratégique des activités…] est élaboré ;
* Le plan de travail opérationnel de l’OVPCDP est conçu, et l’élaboration du budget annuel de l’Observatoire est appuyé.

# HYPOTHÈSES ET RISQUES

## Hypothèses sous-tendant le projet

Nous partons de l’hypothèse selon laquelle le développement d’une approche de dialogue en s’appuyant sur toutes les parties prenantes afin d’obtenir leur adhésion préalable. Et, l’Observatoire étant une Institution de l’Etat peut susciter l’adhésion des parties prenantes.

## Risques

Réticence des autorités en charge de la sécurité de collaborer avec la Coordination du projet. Les éventuelles instabilités politiques pourront occasionner des crises susceptibles d’empêcher la mise en place de l’Observatoire.

# CHAMP D'ACTION

## Généralités

L’indisponibilité des données statistiques et qualitatives fiables sur la criminalité, la violence et la déontologie policière reste un grand défi pour les autorités étatiques dans la prise de décisions éclairées, en matière de sécurité. L’accompagnement à la mise en place de l’Observatoire peut permettre aux autorités étatiques de réorienter certaines politiques ou mesures en matière de sécurité le cas échéant, et aux partenaires de formuler de nouveaux projets. Le Tchad disposera ainsi d’une institution capable de mener des recherches sur ces thématiques.

Parmi les études qui pourront être menées suivant les besoins, il faut noter des enquêtes de victimisation (avec le potentiel appui de l’Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques, INSEED), des diagnostics locaux de sécurité, des cartographies criminelles et d’accidentologie. Enfin, des études thématiques diverses à la demande du Gouvernement ou d’Organisations Non Gouvernementales : par exemple violences faites aux femmes, kidnapping des enfants bouviers, enfants mendiants, crimes fauniques et atteintes à l’environnement.

### Description de la mission

Cet avis de recrutement a pour but d’engager une expertise nationale pour accompagner techniquement et pratiquement la mise en place de l’Observatoire.

De ce fait, le ou la consultant (e) est chargé (e) de :

* S’assurer que le règlement intérieur et le manuel de procédures administratives, contractuelles et financières de l’Observatoire soit rédigé ;
* Veiller à ce que le personnel de l’Observatoire soit effectivement formé aux procédures administratives, contractuelles et financières de l’institution ;
* S’assurer que le plan d’action triennal de l’Observatoire [objectifs spécifiques, modèle économique pour la gestion autonome de l’Observatoire, orientation stratégique des activités…] soit élaboré ;
* Veiller à ce que le plan de travail opérationnel et le budget annuel de l’Observatoire soit élaboré.

### Zone géographique à couvrir

La mission couvrira uniquement N’Djamena.

### Groupes cibles

Le Ministère en charge de la Sécurité Publique, le Ministère en charge de la justice, le Ministère en charge du Plan, le Ministère en charge de l’Administration du Territoire, le Ministère en charge des finances, le Ministère en charge de l’Enseignement Supérieur, le Ministère en charge de l’Education Nationale, le Ministère en charge de l’Aménagement du Territoire, le Ministère en charge de la Femme, la Commission Nationale des Droits de l’Homme (CNDH), le Centre National d’Appui à la Recherche (CNRD), l’Université de N’Djamena.

## Activités spécifiques

* Tenir des réunions de cadrage et de préparation de la mission ;
* Rédiger les documents (règlement intérieur, manuel de procédures administratives, contractuelles et financières de l’Observatoire, plan d’action triennal) nécessaires au bon fonctionnement de l’institution ;
* Former le personnel de l’Observatoire aux procédures administratives, contractuelles et financières de l’institution ;
* Rédiger le rapport de ses activités.

Lors de la rédaction de la présente section, il convient de veiller à garantir la pérennité et la diffusion des résultats du projet. Le contractant doit également observer le dernier manuel de communication et de visibilité des actions extérieures financées par l'UE en ce qui concerne la reconnaissance du financement du projet par l'UE. (Voir <https://ec.europa.eu/europeaid/communication-et-visibilite-des-actions-exterieures-de-lue-lignes-directrices-lintention-des_fr>). >

## Gestion du projet

### Organe responsable

La coordination du projet représente l’organe responsable de la mise en œuvre de cette mission.

### Structure de gestion

La structure de gestion du projet est organisée autour d’un Coordonnateur, de deux responsables techniques représentant les deux centres de recherches, d’une cheffe du projet, d’une chargée de communication, d’un chargé de développement de la base de données, d’un chargé de suivi-évaluation, d’un chargé d’animation des activités scientifiques.

Le ou la Consultant (e) ou le cabinet qui sera recruté (e) travaillera sous la supervision et l’autorité du Coordonnateur du projet et collaborera étroitement avec la cheffe de projet et le chargé de développement de la base de données.

### Moyens à mettre à disposition par le pouvoir adjudicateur et/ou d'autres parties

Le projet mettra uniquement des moyens financiers (honoraires) dédiés à la réalisation de cette mission au potentiel Consultant (e) ou cabinet qui sera retenu (e).

# LOGISTIQUE ET CALENDRIER

## Lieu(x) d'exécution

La mission se déroulera uniquement à N’Djamena

## Date de commencement et période de mise en œuvre des tâches

**A définir.**

# EXIGENCES

## Personnel

Veuillez noter que les fonctionnaires et autres membres du personnel de l'administration publique du pays partenaire ou d’organisations internationales/régionales établies dans ce pays ne seront autorisés à travailler en qualité d’experts que si cela est dûment justifié. La justification doit figurer dans l’offre. Elle doit comporter des informations relatives à la valeur ajoutée apportée par l’expert concerné ainsi que la preuve de son détachement ou de son congé de convenance personnelle.

### Qualifications et compétences pour les experts personnes physiques

* Avoir un diplôme d’étude supérieure en gestion, bac+ 4.
* Avoir une expérience avérée satisfaisante de plus de cinq (5) ans dans l’élaboration de manuels de procédures ;
* Avoir rédigé à satisfaction au moins deux (2) manuels de procédures administrative, comptable, financière et de passation de marchés ;
* Avoir d’excellentes capacités de rédaction ;
* Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de gestion de projet.

Tous les experts doivent être indépendants et n'avoir aucun conflit d'intérêts en ce qui concerne les responsabilités qu’ils assument.

## Bureaux

Cet avis d’appel d’offre s’adresse aussi aux bureaux d’études ou cabinets d’experts.

## Moyens à mettre à disposition par le contractant

Le projet mettra toute la documentation nécessaire au consultant (e) ou au cabinet qui sera retenu (e).

## Équipement

Aucun équipement ne sera acheté pour le compte du/de la consultant (e) ou du cabinet au titre du présent marché de services ni transféré au/à la consultant (e) et au cabinet à la fin du marché. Tout équipement devant être acheté par le projet, pour les besoins du présent marché fera l'objet d'un appel d'offres distinct, dans le cadre d’un marché de fournitures.

# RAPPORTS

## Exigences en matière de rapports

Le contractant soumettra les rapports ci-après en Français sous la forme d’un exemplaire original et en version électronique (Word et PDF).

## Une (01) semaine après la signature du Contrat, le/la contractant (e) doit livrer son offre technique et financière, indiquant entre autres, ses premières constatations et sa démarche méthodologique. Le contractant est invité à poursuivre son travail, à moins que le pouvoir adjudicateur n’envoie des observations concernant l’offre technique et financière.

## Le rapport final sera fourni au plus tard 07 jours après la réception des observations sur le projet de rapport final. Les analyses détaillées sous-tendant les recommandations des experts seront présentées dans des annexes du rapport final. Ce dernier doit être fourni en même temps que la facture correspondante.

## Présentation et approbation des rapports

Malgré toute autorisation ou approbation donnée aux fins de rémunération aux différentes étapes d’exécution du contrat, le Consortium ENA-CERGIED-CRASH se réserve le droit, lors de la réception définitive des livrables, de refuser, en tout ou en partie, les travaux qui n’auraient pas été exécutés conformément aux exigences du contrat. Le cas échéant, le Consortium ENA-CERGIED-CRASH fera connaître par avis écrit son refus d’une partie ou de l’ensemble des travaux exécutés par le prestataire de services.

Le Consortium ENA-CERGIED-CRASH ne pourra refuser les travaux exécutés par le prestataire que pour une bonne et valable raison relative à la qualité du travail, compte tenu du mandat donné au prestataire et des attentes qui peuvent raisonnablement en découler.

Dans le cas où les livrables soumis seraient jugés insatisfaisants par le Consortium ENA-CERGIED-CRASH, celui-ci se réserve le droit de faire reprendre les travaux par un tiers ou par le prestataire, aux frais de ce dernier.

En cas de dépassement du délai d’exécution par phase fixé au niveau du contrat de prestation et annoncé, il sera appliqué une pénalité.

# SUIVI ET ÉVALUATION

## Définition d'indicateurs

Le présent marché doit concourir à l’atteinte de certains indicateurs prévus dans la logique d’intervention du projet. Il s’agit des indicateurs purement qualitatifs que sont les suivants :

* Un manuel de procédures et un règlement intérieur de l’Observatoire sont élaborés ;
* Le plan d’action triennal de l’Observatoire est élaboré ;
* Le personnel de l’Observatoire est dûment formé et une utilisation efficiente des moyens financiers et documents administratifs est assurée.

## Exigences particulières

En contrepartie du paiement de sa facture, le ou la consultant (e) ou le cabinet d’expert cède à titre exclusif l’ensemble des droits ou titres de toute nature sur les livrables. Le Consortium ENA-CERGIED-CRASH les exploitera librement, y compris à des fins commerciales.

Cette cession est accordée pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle. Ces droits comprennent notamment le droit de représenter et de reproduire tout ou partie des documents émis y compris celui de les utiliser dans le cadre de consultations. Le ou la consultant (e) ou le bureau d’expert ne fera ni ne permettra quelque usage commercial, à quelque titre que ce soit, des documents émis, sans l’accord préalable écrit du Consortium ENA-CERGIED-CRASH.

Le prestataire ne pourra communiquer les documents émis à des tiers, à titre gratuit ou onéreux, qu’avec l’autorisation écrite par le Consortium ENA-CERGIED-CRASH.